



Service Assainissement

Les problèmes d'assainissement et d'écoulement des eaux dans le réseau de différents quartiers de la commune proviennent essentiellement de la montée en charge du réseau due à l'engorgement des canalisations. Diverses matières s'accumulent et empêchent l'écoulement normal des eaux pluviales et usées.

Nous constatons depuis quelques jours des déchets qui obstruent les égouts et provoquent des dégâts dans certaines caves et plus spécialement **rue Maréchal FOCH, TROIS MOUTIERS, RUE JOFFRE, RUE DU FONTEUX**

Les lingettes :

Bien que ces lingettes aient la réputation d'être biodégradables, elles sont notre plus gros problème, car elles ne se dégradent que très lentement, s'accumulent, s'agrègent et bouchent ainsi les canalisations.

De gros dégâts peuvent alors subvenir chez les riverains par inondation des caves (perte financière et matérielle plus au moins importante, préjudice moral).

Ne vous fiez pas aux étiquettes, ne jetez pas ces lingettes dans les w.-c. elles ne sont pas aussi dégradables que le suggèrent les fabricants, il en va du bon fonctionnement du système d'assainissement.

Les matériaux de construction :

Lors de travaux de construction, le nettoyage des trottoirs ou du matériel utilisé sont évacués dans les avaloirs. Le sable, les résidus de ciment, les gravillons forment dans le temps une épaisse chape au fond des avaloirs et obstrue l'évacuation du réseau des eaux pluviales, ce qui provoque d'énormes flaques d'eau sur la chaussée.

Attention à ce type de nettoyage qui provoque des dégâts importants sur votre propriété.

Dans ce contexte de dysfonctionnements, la municipalité a élaboré un règlement concernant la gestion et l'utilisation du service assainissement qui fixe les devoirs et obligations de chacun.

Le policier municipal aura un regard sur ces différents points et pourra intervenir dans le cadre de ses missions.

La Municipalité